

## **Compte rendu du CHSCTD spécial covid du 29 avril 2021**

**Le ministère n'a absolument pas préparé la rentrée du 26 avril pour le 1<sup>er</sup> degré et celle du 3 mai pour le 2<sup>d</sup> degré !**

Aucune protection pour les enseignants en cette rentrée ! Nous étions soi-disant prioritaires pour les vaccins ! Aucun moyen supplémentaire n'a été déployé, aucune de nos revendications depuis 1 an n'a été satisfaite. Les rentrées se font sans recrutement supplémentaire de personnels, et sans moyen supplémentaire pour combattre la pandémie.

Dans une improvisation devenue la signature de ce gouvernement, les vacances ont pourtant été avancées, les déplacements limités, un couvre-feu maintenu dans une communication grandiloquente. Tout cela pour quoi ?

La pression dans les services hospitaliers est encore plus forte qu'au début des vacances. Au 27 avril dans notre département, la tension des réanimations est de 156.23 %, le nombre de personnes vaccinés nationalement ayant reçue une première dose est de 15 millions pour 67 millions d'habitants, le taux d'incidences en Seine-Saint-Denis est de 557,9, en France de 306...

### **Demi-jauges et fermetures des classes:**

Les demi-jauges en lycées sont étendues aux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Mais les enseignants réclament au contraire des groupes allégés ou des demi-groupes et non des heures en moins d'enseignement, et donc un recrutement massif d'enseignants pour cela. Les élèves doivent pouvoir préparer le DNB dans les mêmes conditions que dans les départements non soumis à la demi-jauge.

Dans le premier degré, lors de la présence d'un élève atteint de la Covid, la classe est fermée et les brassages sont interdits, dont acte. Pour autant la gestion sur le terrain pose de nombreuses questions laissées sans réponses :

Que faire des élèves de la garderie du matin qui sont déjà présents sur l'école ? Pas de réponse

Que faire des élèves venus seuls le matin et dont l'enseignant est absent ? Qui les garde ? Pas de réponse

Que faire si les parents refusent de venir chercher leurs enfants si l'enseignant est absent ? Pas de réponse

Comment vont faire les directeurs non déchargés pour gérer leur classe dans ces situations ? Pas de réponse

Encore une fois de plus, ce sont les équipes et en particulier les directions qui doivent affronter le mécontentement des parents d'élèves.

Le Snudi FO, par la voix de son secrétaire général, a interpellé le ministère, posé ces questions. Nous attendons des réponses précises !

### **La délégation d'enquête sur le suicide de Christine Renon.**

Alors même que les directions d'écoles sont submergées par le travail lié à la pandémie Covid 19, l'administration veut dessaisir le CHS départemental.

La DSDEN nous annonce que désormais c'est le rectorat qui va gérer cette délégation d'enquête, alors même que cette commission a été actée par le CHS extraordinaire départemental en octobre 2019. Il aura fallu batailler durant une heure pour faire voter un avis demandant la tenue dans les plus brefs délais d'un CHS extraordinaire sur cette commission.

### **Remplacements des personnels absents :**

La DSDEN ose expliquer qu'il n'y aura pas de remplaçants pour les **collègues en ASA...**

Elle ose également dire que c'est de la **faute des candidats**. Dans le 1<sup>er</sup> degré, elle explique que « 109 ETP ont été accordés mais les candidats sont de mauvaise qualité. On est limité par la qualité et non par le nombre. ». Les collègues en liste complémentaire et les contractuels expérimentés du 2d degré licenciés apprécieront.

La DSDEN avoue que pour le **1<sup>er</sup> degré, les moyens manquent** pour remplacer les collègues absents. Encore une fois, qui va s'occuper des élèves puisque les brassages sont interdits ? La DSDEN ne nous donne d'ailleurs pas le nombre de classe non remplacées... Une fois de plus les directions d'écoles vont avoir à gérer la pénurie de moyens.

Elle annonce que, pour les **infirmières**, il n'y a pas de candidat. Elle explique que les hôpitaux refusent les détachements. Mais à limiter le nombre de places aux concours des infirmières et médecins, il est logique qu'il y ait pénurie...

Pour les **AED et AESH**, elle explique que l'on « n'a pas d'autre solution que de se les prêter car il n'y a pas d'équipe mobile. » Et l'embauche d'AED et AESH, tout simplement, pas possible non plus ?

### **Masques :**

Il n'y aura pas de renouvellement de masques en tissus pour cette fin d'année et pas question de les remplacer par des chirurgicaux ou FFP2. Aucune information pour les masques tissus distribués aux élèves.

### **Campagne de dépistage et auto-tests :**

Seules **6 équipes** de dépistage ont été constituées pour tout le département ! La DSDEN explique que les collègues de ces équipes sont toujours en poste et qu'ils ne peuvent pas s'absenter trop souvent...

Le 29 avril, la DSDEN annonçait le doublement des écoles testées.... Mais pour l'instant seules 12 communes ont été testées depuis le 5 mars et seules 5 nouvelles communes sont annoncées : Blanc-Mesnil (en cours), Le Raincy, Clichy, La Courneuve et Dugny. On est loin de la campagne massive annoncée par le ministre...

En ce qui concerne les **auto-tests** :

- pour le personnels, 2 auto-tests sont annoncés par semaine. Mais après 3 jours de reprise dans le 1<sup>er</sup> degré, il en manque déjà. La DSDEN annonce des livraisons complémentaires. Pour le 2d degré, livraison annoncée durant la semaine de reprise...
- pour les élèves : sont annoncés des auto-tests en lycée mais aucune indication sur la manière de les encadrer (par des enseignants ?). En collège, rien.

### **Capteurs de CO2 :**

La DSDEN ose annoncer que des essais sont en cours d'étude et que les résultats sont encourageants...

### **Vaccination :**

Il est bien prévu une vaccination pour les plus de 55 ans mais rien pour les autres...A vrai dire les collègues de plus de 55 ans ont le droit de demander la vaccination mais aucun créneau n'est réservé en priorité. La DSDEN n'a aucune nouvelle pour les moins de 55... Ce sont donc 87 % des collègues qui sont repartis au travail sans protection.

Info de FO : au stade de France, il est possible d'avoir un RV sans condition d'âge...

**« Les cas contacts adultes n'existent plus »**

*« A partir du moment où vous avez gardé votre masque, les cas contact n'existent plus. Un élève qui vous crache dessus, ce n'est pas grave, il suffit de changer de masque... ». Les collègues apprécieront ...*

**Droit de retrait :**

Pour les établissements **en droit de retrait de « un à deux jours »**, il nous a été répondu que les droits de retrait seraient accordés. Il faut pour cela reprendre le travail dès que la lettre de refus arrive.

Pour **Debussy à Aulnay** où la situation était apocalyptique avec la moitié des profs absents, toute la direction absente, tous les encadrants Ulis absents, tous les CPE (3) absents... sans compter la présence de rats dont les déjections n'étaient pas nettoyées faute de personnel, il nous a été répondu que les demandes de droit de retrait seraient examinées **au cas par cas**, au prétexte que ces demandes sont individuelles. C'est nouveau... Cherche-t-on à diviser les personnels ? Cherche-t-on à signifier que certains droits de retrait seraient plus « acceptables » que d'autres ?

**En conclusion :** les collègues de Debussy n'ont fait qu'anticiper une situation dangereuse. Ils ont fait ce qu'il fallait. La rentrée qu'on nous propose est à cette image. Nous tenons le gouvernement entièrement responsable de la situation sanitaire, responsable du danger quotidien que court chaque jour les personnels, responsable du « covid long » pour un nombre de plus en plus important de personnels, responsable de ces conditions de travail exécrales pour tous, personnels et élèves, responsable des nombreux jours sans classe pour des milliers d'élèves du premier comme du second degré !